

L'enseignement supérieur privé

ÉTAT DES LIEUX DANS RENNES MÉTROPOLE

L'enseignement supérieur privé en France a connu depuis 2001 un développement sans précédent, modifiant sensiblement le paysage éducatif. Avec des effectifs qui ont plus que doublé en 20 ans, Rennes Métropole se situe dans la moyenne nationale. 22 000 étudiants ont été recensés dans 86 établissements qui proposent au moins une formation initiale d'enseignement supérieur. Ils forment d'abord aux métiers des services supérieurs comme le management, le commerce ou la gestion, mais aussi aux professions du numérique, de l'art et du design, de la santé et à toute une diversité d'emplois dans le sport, la logistique, l'industrie, etc.

L'écosystème est constitué d'un grand établissement labélisé d'intérêt général : Rennes School of Business (5 000 étudiants), de 4 autres EESPIG*, de plusieurs structures de taille importante, et de nombreuses petites écoles qui regroupent moins de 200 étudiants.

L'enseignement privé dans Rennes Métropole est composé de formations certifiées, mais à des degrés différents. Les reconnaissances les plus simples comme l'inscription au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) ne permettent pas de juger de leur qualité. Dès lors, pour toute une partie du paysage académique, la reconnaissance des diplômés manque de lisibilité.

Les établissements tirent essentiellement leurs revenus des inscriptions, de l'alternance, de la taxe d'apprentissage, voire des subventions pour certains. Leur enseignement se construit avec les acteurs locaux notamment par les financements, les projets pédagogiques, l'origine des établissements ou bien par la gouvernance.

Enfin, les projections actuelles prévoient une baisse des effectifs totaux après 2030. Elles posent la question du développement de l'offre privée et publique dans un monde où le nombre d'étudiants diminuerait.

* EESPIG : Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général.



22 000
étudiants recensés
en enseignement privé en
2023



86 établissements
dont 5 EESPIG accueillent 1/3
des étudiants du secteur privé

4 sites

géographiques principaux

Secteur Nord-Ouest

7 700 étudiants

(dont Rennes School of Business)

Secteur Centre

4 300 étudiants

Secteur Sud-Est

4 200 étudiants

Campus Ker Lann

4 000 étudiants (Bruz)

8 établissements rassemblent
40 % des effectifs étudiants

L'ESSOR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

Davantage de bacheliers, davantage d'étudiants

Relativement marginal jusqu'aux années 1990, l'enseignement privé connaît un véritable essor depuis le début des années 2000. Initialement axé sur les études de commerce et de management, l'éventail de formations relevant du secteur privé s'est élargi et spécialisé, ces dix dernières années dans les domaines du numérique ou de l'art et du design. Cette expansion concerne

toutes les métropoles et particulièrement Rennes, premier pôle d'enseignement supérieur du Grand Ouest. Depuis 2001, ses effectifs ont fortement progressé (+32 %), principalement en raison de l'augmentation du nombre de bacheliers. Près de 700 000 étudiants supplémentaires sont venus grossir les rangs des Universités et des écoles du supérieur en France. Actuellement, la métropole rennaise compte plus de 75 000 étudiants et a connu une croissance de ses effectifs légèrement supérieure à la moyenne nationale. Elle consolide ainsi sa 8^e position en France devant Strasbourg, Nantes et Grenoble.

TABLEAU 1. NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LES 20 PLUS GRANDS PÔLES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

Unité urbaine	2001-02	2016-17	2021-22	Évolution 2016-2021	Évolution 2001-2021
Paris	558 415	671 104	760 954	13%	36%
Lyon	113 433	160 151	180 840	13%	59%
Lille	91 213	117 462	131 398	12%	44%
Toulouse	95 937	114 134	120 155	5%	25%
Bordeaux	70 320	95 039	104 847	10%	49%
Marseille-Aix-en-Provence	88 023	92 591	100 234	8%	14%
Montpellier	60 777	76 408	84 138	10%	38%
Rennes	55 432	68 814	75 349	9%	36%
Strasbourg	50 783	63 390	68 420	8%	35%
Nantes	46 043	59 956	64 891	8%	41%
Grenoble	54 300	59 817	63 583	6%	17%
Nancy	43 264	50 822	52 978	4%	22%
Nice	37 291	45 059	47 902	6%	28%
Rouen	33 538	44 704	47 817	7%	43%
Angers	29 494	40 385	46 963	16%	59%
Clermont-Ferrand	33 623	38 170	44 192	16%	31%
Dijon	30 239	35 320	38 218	8%	26%
Caen	29 017	34 270	36 528	7%	26%
Tours	27 315	31 049	34 524	11%	26%
Amiens	24 498	29 859	31 560	6%	29%
Total France	2 156 739	2 601 021	2 856 073	10%	32%

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR).

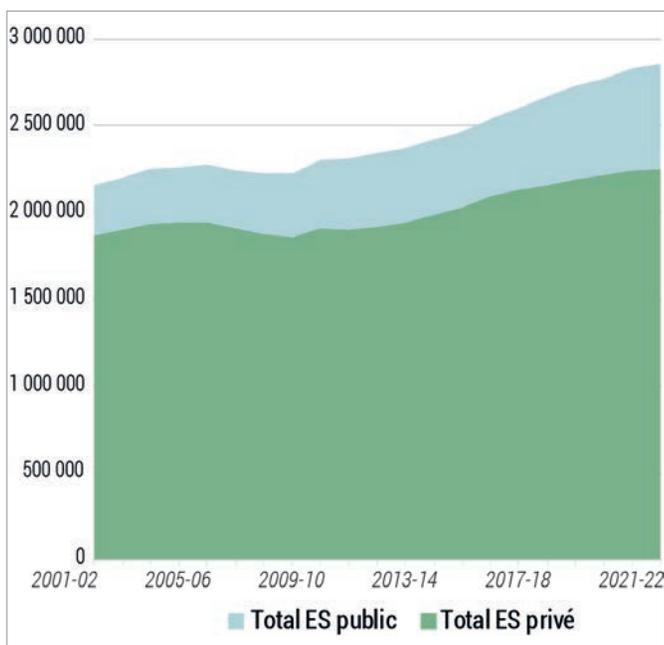
Point de méthode

Les acteurs impliqués sont nombreux et présentent des profils hétérogènes. L'analyse se focalise sur les établissements dispensant des formations initiales et uniquement sur cette partie de leur activité. Par conséquent, la formation continue ou à tout autre activité ou service proposé n'est pas étudiée.

Près de la moitié de la croissance de la population étudiante a eu lieu dans le secteur privé entre 2001 et 2021 en France

Les étudiants se tournent davantage vers l'enseignement supérieur privé. En 2021, sur 100 étudiants, 21 étaient inscrits dans un établissement privé, contre 13 en 2001. Bien que les établissements privés forment toujours une part minoritaire des étudiants, leur offre de formations leur permet de compléter et concurrencer le secteur public. Les structures privées mettent en avant les études en alternance et axent leur communication sur la professionnalisation de leur enseignement. Elles offrent aussi une alternative à ParcoursSup.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN FRANCE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC ET PRIVÉ

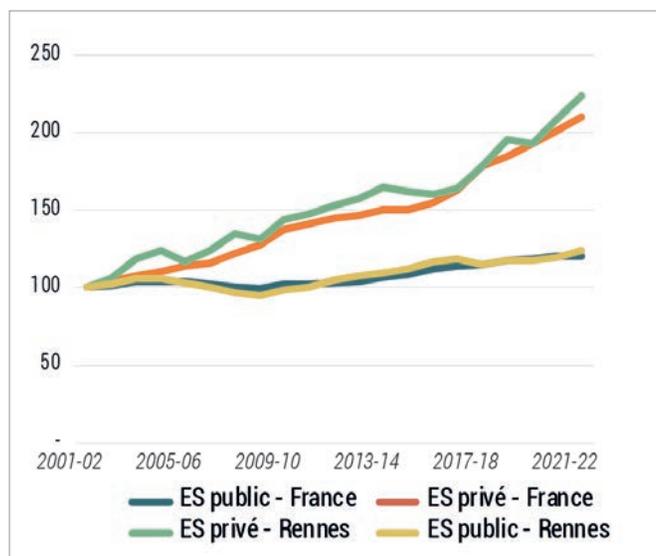


Source : MESR.

Au cours des vingt dernières années en France, le nombre d'étudiants inscrits dans les formations du secteur privé a connu un essor fulgurant, en doublant ses effectifs pendant que dans le public la progression était plus modérée (+20 %). Ce contraste peut être principalement attribué au poids initial que représentait le public dans l'enseignement supérieur (87 % de 2,15 millions d'étudiants). Cependant, il n'explique pas tout. L'écart de dynamisme a conduit à ce que 46 % de l'accroissement de la population estudiantine repose sur les établissements privés contre 54 % sur le public entre 2001 et 2021, en France.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC ET PRIVÉ EN FRANCE ET DANS RENNES MÉTROPOLE

Base 100 en 2001



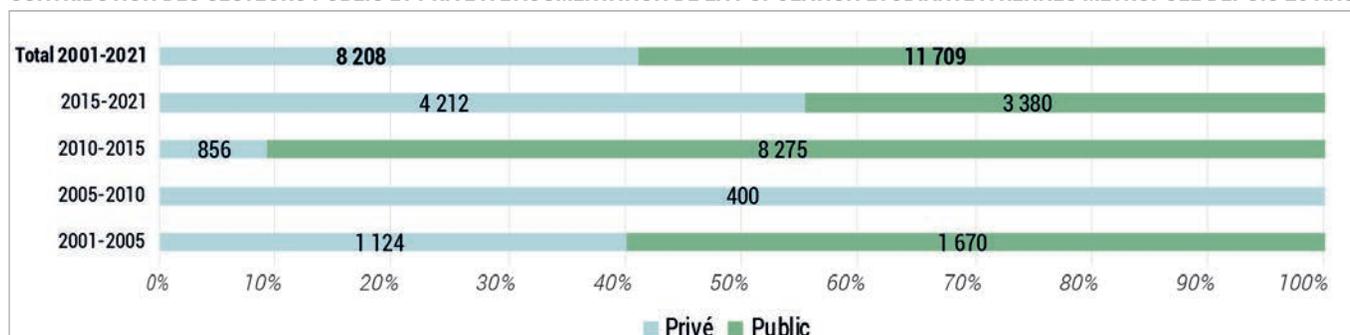
Source : MESR.

Dans la métropole rennaise, l'enseignement supérieur privé a enregistré une progression de 8 200 étudiants en 20 ans atteignant près de 15 000 inscrits. Parallèlement, les établissements publics ont vu leurs effectifs augmenter de 11 700 personnes pour un total supérieur à 60 000 étudiants. Ainsi, la contribution du secteur privé à l'évolution des effectifs totaux est de 41 % dans Rennes Métropole sur les 20 dernières années.

Le découpage par période des contributions publiques et privées montre une certaine variabilité des dynamiques entre les secteurs. Entre 2001 et 2005, l'apport du privé était de l'ordre de 40 %. Les évolutions des périodes 2005-2010 et 2010-2015 sont antagonistes. Dans la première, le secteur privé est l'unique contributeur puisque le public avait perdu des étudiants. Dans la seconde, le secteur public fait l'essentiel de la croissance.

Enfin, sur la période récente (2015-2021), la différence de croissance entre les deux secteurs est marquante. La contribution du privé a été particulièrement élevée (55 % de l'augmentation des étudiants) en raison notamment du développement de Rennes School of Business qui a gagné plusieurs milliers d'étudiants. Dans la métropole de Rennes, entre 2016 et 2021, les effectifs du public ont progressé de 9 % alors que ceux du privé ont augmenté de 36 % (moyennes nationales respectivement de +10 % et +29 %).

CONTRIBUTION DES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ À L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE À RENNES MÉTROPOLE DEPUIS 20 ANS



Source : MESR.

Des métropoles accueillant de 10 à 40 % d'étudiants en établissements privés

La présence de l'enseignement privé s'est considérablement renforcée dans les 20 unités urbaines comptant le plus d'étudiants. Les effectifs ont significativement progressé ces 20 dernières années, allant de +48 % à Reims à +271 % à Bordeaux, qui partait d'un niveau relativement bas par rapport à sa population estudiantine. À Rennes, les effectifs ont plus que doublé (+124 %) pour atteindre près de 15 000 étudiants en 2021, en deçà de Nantes et Angers qui comptent respectivement 19 700

et 17 300 étudiants. En moyenne, en France, 21 % des étudiants fréquentent un établissement privé. Toutefois, les écarts sont relativement importants selon les territoires. Ils représentent entre 9 et 37 % des effectifs totaux de leur pôle dans ce panel, et 20 % à Rennes. La part de l'enseignement supérieur privé varie notamment en fonction de facteurs historiques, de l'implication d'entreprises locales ou de l'aménagement d'un campus.

TABLEAU 2. CLASSEMENT DES 20 PREMIÈRES PLACES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ EN FRANCE

Unité urbaine	2001-02	2016-17	2021-22	Evolution 2016-2021	Evolution 2001-2021	Part de l'enseignement privé 2020-2021
Paris	89 378	149 010	209 004	40%	134%	27%
Lyon	20 939	39 124	59 409	52%	184%	33%
Lille	19 718	34 044	42 463	25%	115%	32%
Bordeaux	7 449	19 171	27 645	44%	271%	26%
Toulouse	11 929	19 355	22 727	17%	91%	19%
Nantes	8 520	14 324	19 723	38%	131%	30%
Angers	10 890	13 829	17 388	26%	60%	37%
Marseille-Aix-en-Provence	9 454	14 873	16 776	13%	77%	17%
Rennes	6 629	10 873	14 837	36%	124%	20%
Montpellier	5 253	11 816	12 551	6%	139%	15%
Nice	5 665	9 305	11 172	20%	97%	23%
Rouen	4 273	8 985	8 363	-7%	96%	17%
Grenoble	4 731	7 089	7 601	7%	61%	12%
Brest	2 319	2 572	6 114	138%	164%	19%
Strasbourg	3 088	4 647	6 104	31%	98%	9%
Reims	4 093	6 027	6 039	0%	48%	20%
Nancy	1 993	4 956	5 954	20%	199%	11%
La Rochelle	1 571	4 332	5 489	27%	249%	35%
Dijon	3 037	4 667	4 816	3%	59%	13%
Caen	2 132	4 121	4 409	7%	107%	12%
Total France	289 825	471 758	608 276	29%	110%	21%

Source : MESR.

22 000 ÉTUDIANTS INSCRITS DANS 86 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Point de méthode

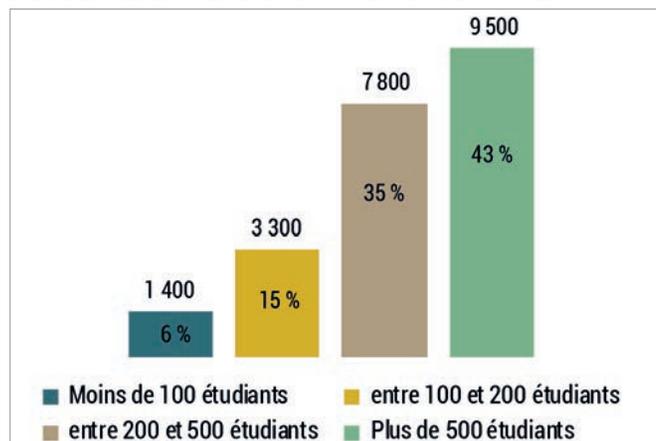
Les établissements ont été identifiés à partir de plusieurs sources dont l'Insee, Parcoursup, le Ministère de l'ESR, etc., mais aussi à partir des informations que les établissements communiquent par voie de presse ou depuis leur propre site web. Ces renseignements ont permis d'estimer à 22 000 le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement privé en 2023. Il est important de souligner que cette évaluation ne peut pas être comparée aux statistiques du ministère puisqu'elle prend en compte une nomenclature élargie. Celle-ci inclut l'ensemble des structures privées proposant des formations initiales en enseignement supérieur y compris les établissements en dehors de la plateforme Parcoursup. De plus, ces données se basent sur les déclarations web et presse des établissements pour l'année 2023, deux années plus tard que les chiffres du ministère.

8 établissements scolarisent plus de 40 % des étudiants du privé

Huit établissements d'enseignement supérieur privé de plus de 500 étudiants jouent un rôle déterminant dans Rennes Métropole. Ensemble, ils accueillent 43 % de la population estudiantine, soit 9 500 personnes. À l'opposé, 27 structures plus modestes qui ont une capacité d'accueil inférieure à 100 étudiants regroupent au total 1 400 d'entre eux, soit 6 % de l'ensemble des effectifs privés. Par ailleurs, plus d'un étudiant sur cinq est inscrit dans un établissement de moins de 200 étudiants et plus de 1 sur 3 dans ceux comptant entre 200 et 500 élèves. Le tissu privé est donc constitué majoritairement de petits établissements (51 sites de moins de 200 étudiants). La polarisation de cette population au sein des établissements les plus grands et des Établissements d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG) coexiste avec une diversité de structures composée de quelques dizaines ou centaines d'étudiants.

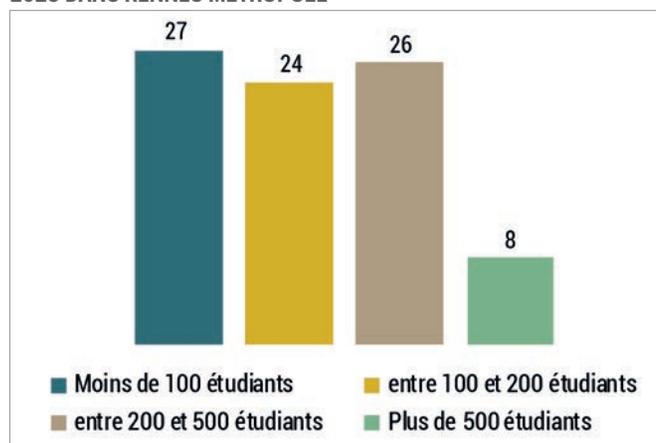
La métropole comptabilise 5 EESPIG qui regroupent 7 070 étudiants, soit 32 % des étudiants rennais du privé. Ces écoles ont obtenu un label d'État qui les caractérise comme des établissements à but non lucratif concourant aux missions de service public. Les EESPIG sont reconnus comme des opérateurs de la recherche publique et évalués par le HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). L'État et l'école fixent des objectifs stratégiques dans le cadre d'un contrat pluriannuel qui est reconduit après évaluation. Les durées de contractualisation sont

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DU SECTEUR PRIVÉ PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS EN 2023 DANS RENNES MÉTROPOLE



Source : Audiar.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ PAR TAILLE EN 2023 DANS RENNES MÉTROPOLE



Source : Audiar.

LES 5 EESPIG PRÉSENTS DANS RENNES MÉTROPOLE



Source : MESR.

variables entre 1 et 6 ans. Ils étaient 64 en France au 1^{er} janvier 2023 et regroupaient 180 000 étudiants, soit 30 % des effectifs en enseignement privé.

Outre les formations aux métiers de services supérieurs, 3 domaines cibles : numérique, santé et arts

● **Services supérieurs** : Deux étudiants sur trois sont inscrits dans l'un des 36 établissements proposant une large variété de formations axées sur les services supérieurs tels que le management, le commerce, les affaires, la finance, la gestion, etc. Cette concentration d'étudiants, en cohérence avec la présence importante des fonctions métropolitaines, est observée dans toutes les grandes agglomérations. Dans cette catégorie, les cinq établissements comptant le plus d'étudiants sont : Rennes School of Business, Institut Catholique de Rennes (ICR), AFOREM, l'ECAM et l'AF-TEC. Ils regroupent plus de la moitié des effectifs du domaine.

3 des 5 écoles sont des Établissements d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG). Ils constituent des piliers de l'enseignement privé sur le territoire rennais. L'enseignement aux métiers de services supérieurs est composé à la fois de nombreuses écoles de commerce et management, d'écoles plus généralistes comme l'ICR et d'écoles spécialisées comme celle des avocats ou des notaires.

Parmi les établissements de moindres envergures, on compte, par exemple, l'IMSCOF, l'IFAG et 3A (deux écoles du campus The Land). 22 établissements sur 36 qui offrent des formations aux emplois des services supérieurs ont des centres de décisions locaux. Cela en fait une des catégories dont l'ancrage territorial a une grande importance notamment parce que leur origine et leur organisation sont locales.

Le tiers des effectifs étudiants restant se répartit entre les activités d'Art et design, du numérique, de la santé, et des autres enseignements (environnement, sport, hôtellerie, logistique, industrie...).

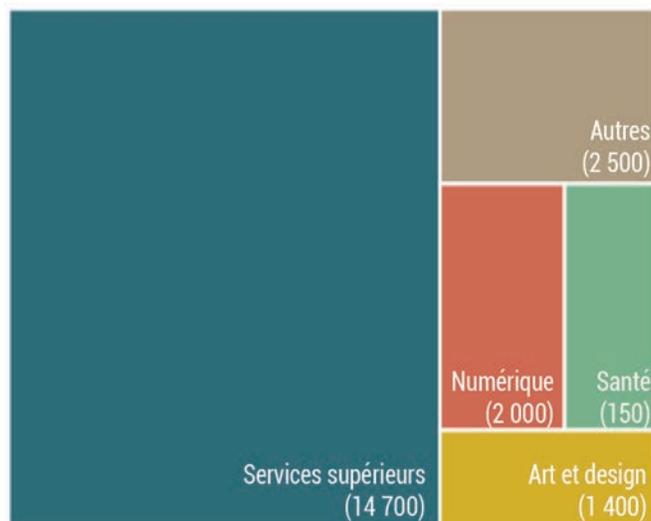
Top 3			
Arts	Autres	Santé	Numérique
LISAA	UniLaSalle	IFPEK	Digital Campus
IFFDEC	UIMM Bretagne	Institut Ostéopathe	ENI
École de Condé	Biopraxia	IRSS	Ynov Campus

● **Art et Design** : La moitié des effectifs en art et design sont concentrés dans les 3 premiers établissements. Les formations d'art comprennent une grande variété de domaines : design, photographie, jeu vidéo, musique, mode... Seule l'école de l'image AGR a un siège social local (Nantes et Rennes) tous les autres établissements ont des centres de décision en dehors de la métropole.

● **Numérique** : Les établissements du numérique enseignent notamment le code, la cybersécurité, ou le développement web. Les sièges sociaux sont essentiellement en dehors de la métropole à l'exception de l'École 301 et de Creative Seeds. Là encore, les 3 premiers établissements couvrent quasiment la moitié des effectifs inscrits dans ce domaine.

● **Santé** : Dans l'univers de la santé, les écoles sont majoritairement issues du territoire et leurs fondateurs sont essentiellement des professionnels du métier comme souvent dans ce secteur. Les trois premiers établissements regroupent à eux seuls 80 % des effectifs. Les formations sont notamment orientées vers l'ostéopathie, la kinésithérapie, le paramédical ou encore l'optique.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DU SECTEUR PRIVÉ PAR DOMAINE DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2023



Sources : Audiar.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ PAR DOMAINE DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2023



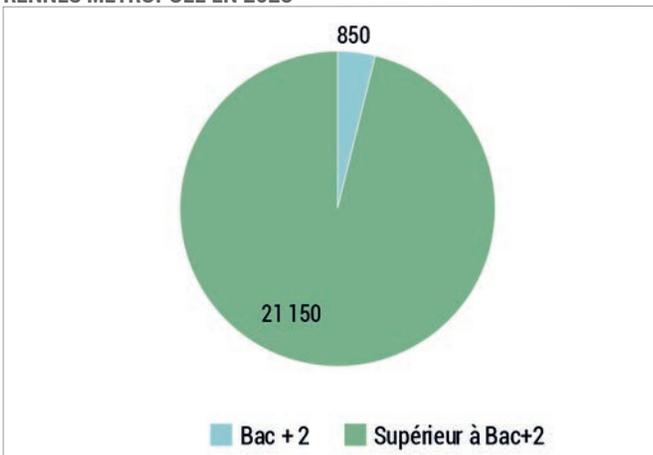
Sources : Audiar.

● **Autres domaines** : En ce qui concerne les autres domaines de formations, les établissements ont majoritairement un siège social à l'extérieur de Rennes Métropole. Ils sont davantage issus d'organisations professionnelles ou d'entreprises. D'ailleurs, 6 d'entre eux ont le statut de CFA. Ils regroupent notamment les enseignements aux métiers de l'environnement, du sport, de l'hôtellerie, de la logistique, de l'industrie... Comme pour les autres catégories, les 3 structures les plus importantes concentrent quasiment la moitié des effectifs de celle-ci.

Point de méthode

Les établissements sont classés en fonction de leur grand domaine d'enseignement. Les distinctions entre les différentes catégories peuvent être subtiles, car certaines activités transverses, comme celles liées au numérique, se retrouvent dans de nombreuses formations. Par exemple, des établissements d'art et design proposent des formations dont les enseignements se rapprochent des métiers du secteur numérique par leurs outils, mais aussi leurs finalités.

DES ÉTABLISSEMENTS PROPOSANT DES FORMATIONS LONGUES NOMBRE D'ÉTUDIANTS DU SECTEUR PRIVÉ PAR DOMAINE DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2023



Source : Audiar.

La quasi-totalité des écoles propose des parcours de formation jusqu'à bac+3 au minimum, en cohérence avec le référentiel LMD (Licence Master Doctorat). Quelques établissements d'enseignement tels que certains CFA (Centres de Formation d'Apprentis) et lycées se concentrent sur des formations courtes s'arrêtant à Bac+2 comme les classes préparatoires. Dans ces 9 structures, on compte un total d'environ 850 étudiants. L'essentiel des établissements privés privilégie donc des programmes allant au-delà du niveau Bac+2. Ils offrent ainsi une diversité de cursus qui peuvent s'étendre généralement jusqu'à des niveaux de Bac+5, couvrant un éventail plus large de compétences et de spécialités.

4 sites d'implantation principaux, spontanés ou spécifiquement aménagés

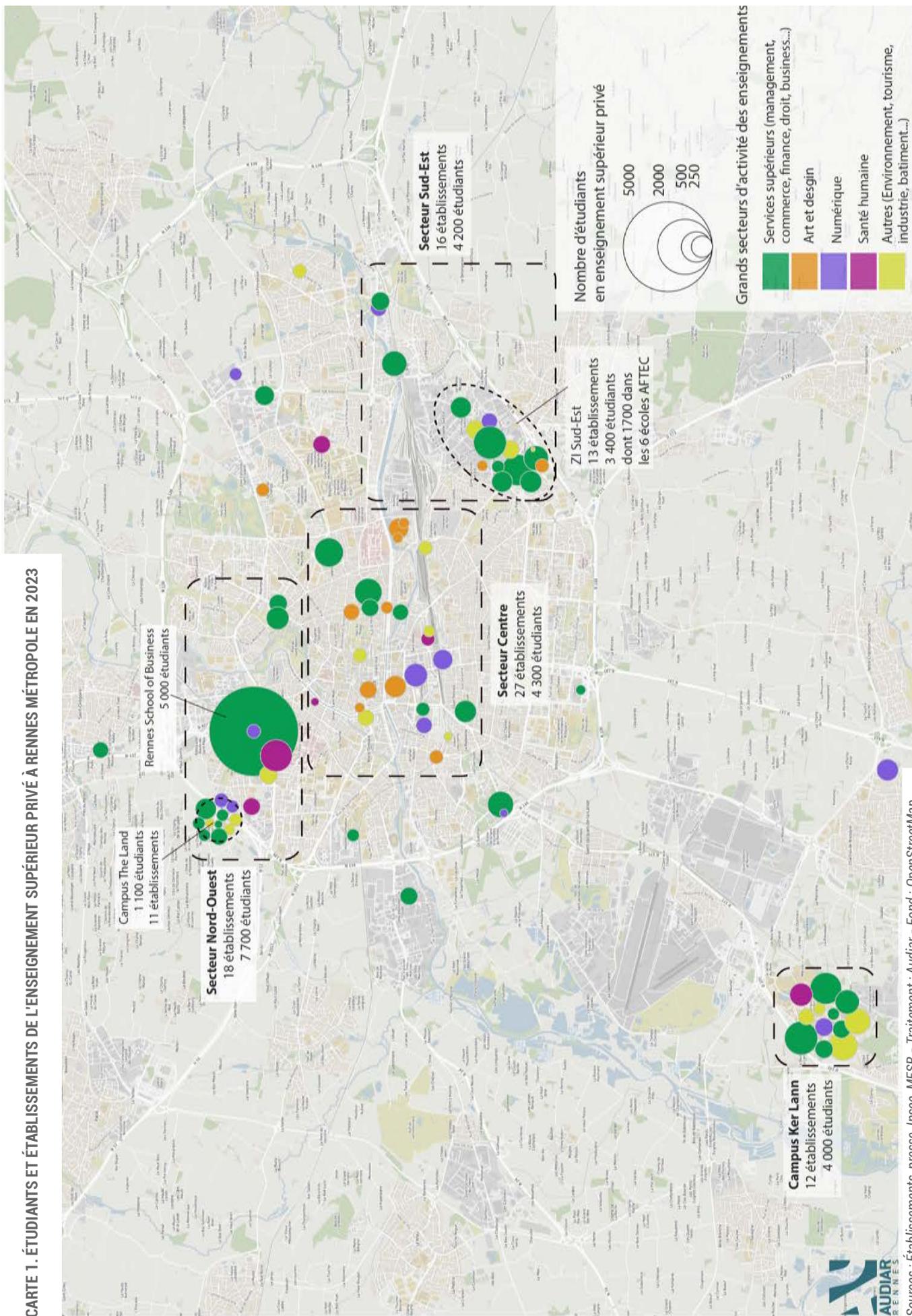
Une large majorité des écoles est située sur la commune de Rennes (61 établissements). Bruz se distingue ensuite avec 13 établissements situés dans le campus de Ker Lann (4 000 étudiants). Les autres établissements sont répartis dans les communes du cœur de métropole (Saint-Grégoire, Cesson-Sévigné, Saint-Jacques-de-la-Lande et Chantepie) et également à Chartres-de-Bretagne (avec l'École d'informatique, ENI).

À l'intérieur des 4 grands secteurs définis, 4 concentrations se distinguent : Rennes School of Business accueillant 5 000 étudiants, le Campus de Ker Lann avec 4 000 étudiants, la ZI Sud-Est (3 400 étudiants) où se trouve notamment la majorité des établissements du « campus » Aftec avec six de ses neuf écoles et The Land qui, avec ses 11 établissements, rassemble 1 100 étudiants. Bien que ces 4 formes d'organisations soient chacune différente, elles regroupent environ 11 500 étudiants, représentant ainsi plus de 50 % de l'ensemble des étudiants rennais inscrits dans le secteur privé.



Photo : Adobe Stock

CARTE 1. ÉTUDIANTS ET ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ À RENNES MÉTROPOLE EN 2023



Sources : Établissements, presse, Insee, MESR - Traitement : Audiar - Fond : OpenStreetMap.

ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET MODÈLE ÉCONOMIQUE

Une lisibilité complexe de la reconnaissance des diplômes

Pour s'assurer de la qualité des formations et protéger les étudiants, l'État a mis en place des certifications. La quasi-totalité des écoles propose a minima des formations enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), qui garantit notamment la reconnaissance de l'État et l'adéquation des compétences professionnelles. Cependant, la facilité d'obtention et certaines pratiques comme la location de certification par un établissement tiers ne permettent pas de savoir si la formation a été réellement éprouvée. Face à cette difficulté, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur, et ses services ont entamé en 2023 des réflexions pour rendre plus visible la qualité des formations pour les étudiants et les familles.

Des labels seront attribués à partir de 2024. Ils devraient prendre en compte la qualité de l'enseignement, la réussite des étudiants, l'insertion professionnelle des diplômés, etc. Des écoles ont obtenu le label Qualiopi qui inspecte une série de critères de qualité précis sans toutefois réussir à s'imposer comme une référence dans le monde de la formation initiale.

Les ministères délivrent également des certifications et en premier lieu le ministère de l'Enseignement supérieur pour des diplômes tels que le BTS, les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles) ou le DCG (Diplôme de Comptabilité et Gestion) pour le secteur privé. Autre exemple, la Commission des Titres d'Ingénieur¹ accorde des accréditations aux formations d'ingénieurs de qualité, l'ECAM propose trois de ces formations reconnues de qualité. En outre, certains diplômes sont exclusivement délivrés par les établissements publics comme la licence, le master et le doctorat.



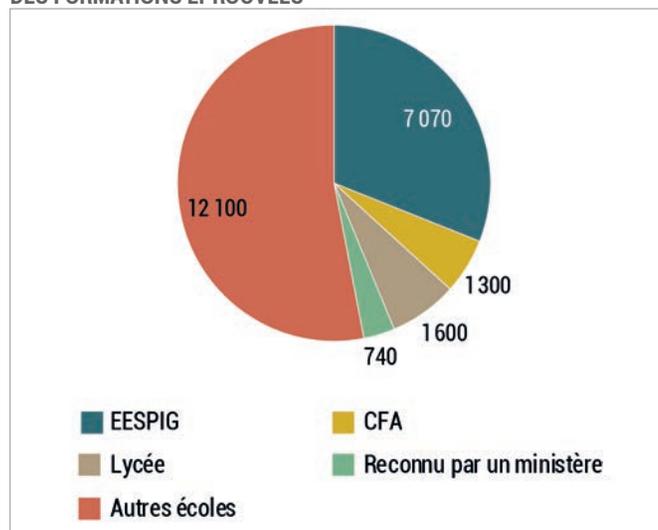
¹ La CTI est un organisme indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les écoles d'ingénieurs françaises (et étrangères sur demande) en vue de leur accréditation, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger.

L'État distingue aussi plusieurs qualifications d'établissements. Dans Rennes Métropole, les établissements privés ont trois distinctions principales. Les lycées privés dont les programmes et les recrutements sont encadrés, les Centres de formations d'apprentis (CFA) qui sont soumis au contrôle pédagogique de l'État et dont les formations sont mises en place pour répondre aux besoins de recrutements des entreprises locales, et les Établissements d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG), des acteurs majeurs de l'enseignement privé localement et dont les programmes répondent aux priorités nationales d'enseignement supérieur. 45 % des étudiants sont inscrits dans l'une des trois catégories évoquées (EESPIG : 32 %, CFA : 6 %, lycées : 7 %).

D'autres établissements sont toutefois reconnus aussi par l'État à travers ses ministères. L'Institut Supérieur des Arts Appliqués (LISAA) est par exemple reconnu par le ministère de la Culture, l'Institut d'ostéopathie de Rennes par le ministère de la Santé et l'Institut des métiers du notariat est sous tutelle du ministère de la Justice. Ils représentent 740 étudiants, soit 3 % de cette population.

Enfin, parmi les autres écoles, on retrouve notamment les sociétés commerciales à but lucratif et des associations. Pour cette catégorie, il n'y a pas de données permettant de conclure sur la qualité de leur offre de formation. Il faut se référer au niveau de la certification de chaque formation.

LA MOITIÉ DES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2023 PROPOSENT DES FORMATIONS ÉPROUVÉES



Source : Audiar.

Des modèles économiques qui reposent d'abord sur les droits d'inscription, l'alternance et la taxe d'apprentissage

Les établissements privés ont plusieurs moyens de se financer en fonction de leur statut et de leur organisation. Les EESPIG reçoivent par exemple des financements publics du ministère de l'Enseignement supérieur. Cependant, ils s'appuient surtout sur les droits d'inscriptions ou les financements des entreprises par le biais de l'alternance et de la taxe d'apprentissage. Les CFA perçoivent notamment directement des subventions de l'État et de la Région si la convention de création le prévoit. Pour résumer les ressources sont les suivants :

- Les droits d'inscription sont, d'après l'analyse des informations collectées, en moyenne de 7 000 euros par année scolaire dans Rennes Métropole. Leur distribution est essentiellement proche de ce montant, mais ils peuvent fortement varier en fonction de l'école entre 1 500 à 12 500 euros.
- La taxe d'apprentissage² versée par les entreprises.
- L'alternance via les contrats d'apprentissage et de professionnalisation.
- Les subventions publiques de l'État ou des collectivités, notamment des Régions.

2 La taxe d'apprentissage vise à favoriser un accès égal à l'apprentissage et contribue au financement d'actions visant au développement de l'apprentissage. Elle est constituée de deux parts : une part principale qui finance les formations par apprentissage et un solde qui finance le développement des formations initiales technologiques et professionnelles (hors apprentissage) et l'insertion professionnelle. Source : Urssaf.

- Les dons et le mécénat, souvent de la part d'entreprises ou de fondations.
- Les contrats de recherche et de service dans une moindre mesure puisque très peu d'établissements d'enseignement privés ont aussi des activités de recherche. En effet, l'étude recense 5 établissements, outre les EESPIG, menant des travaux de recherche (Askoria, l'Institut d'ostéopathie, IFPEK, Biopraxia et EPITA).
- Les autres activités d'enseignements : la cible principale des établissements d'enseignement supérieur privé est souvent la formation initiale pour les nouveaux bacheliers, mais plusieurs structures ont déployé parallèlement des formations continues, courtes-intensives, VAE, etc.

La construction et la location de résidences étudiantes peuvent également être des sources de revenus. Cependant, seule l'école Esma est propriétaire de ses 219 logements étudiants construits en 2019. Depuis, elle a décidé de construire de nouveaux logements, mais la structure laisse cette fois-ci la main à des promoteurs. Toutes les autres résidences étudiantes privées sont détenues par des bailleurs comme le grand projet « Constellation » de Rennes School of Business qui compte plus de 500 logements.

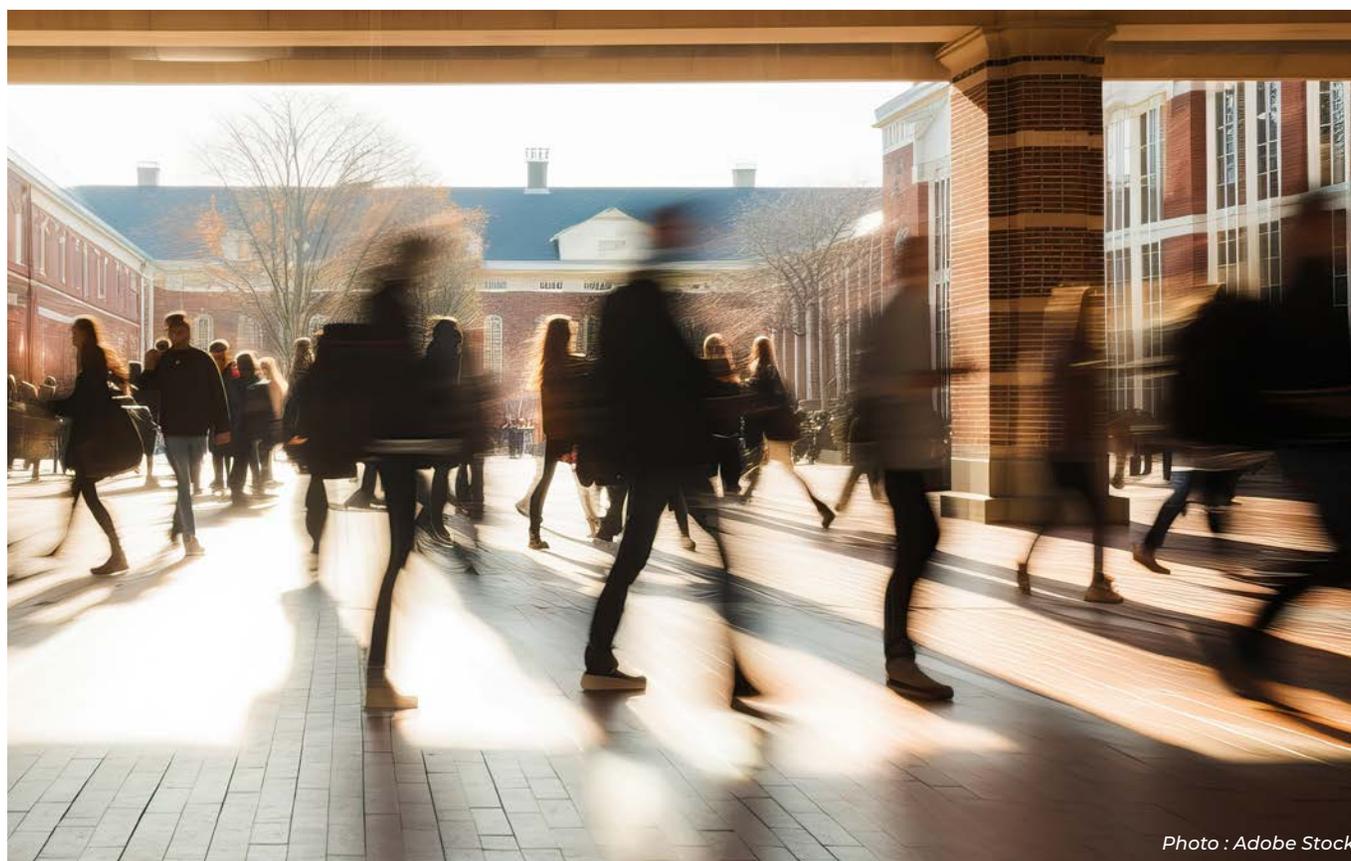


Photo : Adobe Stock

Une réponse au besoin de formation et un ancrage local

L'étude met aussi en lumière les facteurs de l'ancrage des établissements et leur engagement à répondre au besoin de formation de l'économie locale. La métropole se distingue par une grande variété d'écoles et de formations privées. Les sources de financements, les rapports avec le territoire, avec l'État ou avec les entreprises peuvent aussi changer d'un établissement à l'autre. Cependant, ils entretiennent tous des liens importants à travers différentes dimensions.

La taxe d'apprentissage illustre l'un des principaux ponts entre écoles et entreprises, mettant en avant l'interdépendance entre la qualité de la formation et les compétences offertes aux entreprises. Les standards imposés par l'État, notamment via des certifications et labels, guident la qualité des enseignements. L'importance accordée à l'alternance témoigne d'une collaboration précieuse avec le monde professionnel dans une relation où chacun trouve son intérêt. Les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) sont un cas spécifique puisqu'ils structurent leurs offres pour combler les besoins en compétences du tissu local, en synergie avec les directives régionales.

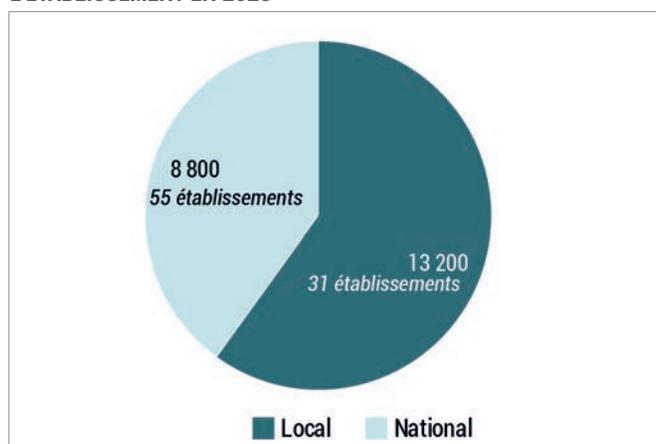
De plus, d'autres éléments renforcent cet ancrage comme les partenariats pédagogiques avec les établissements publics d'enseignement supérieur et notamment avec les universités (ex. : L'École Supérieure de la Banque entretient un partenariat pédagogique avec l'université de Rennes et plus spécifiquement Rennes 1). Les projets de recherche ou d'innovation qui impliquent des acteurs locaux (ex. : pôle de compétitivité) sont aussi des éléments d'attachement des écoles. La composition des conseils d'administration qui rassemblent parfois de nombreux organismes locaux témoigne également de cette connexion. Par ailleurs, la fondation même de certains établissements est souvent le fruit

de collaborations avec les acteurs ou les professionnels du territoire. Enfin, la localisation du siège social dans la métropole rennaise atteste également de l'ancrage du monde académique privé.

Où sont localisés les sièges sociaux des structures privées ?

Les étudiants en formations initiales dans le secteur privé sont majoritairement inscrits dans les écoles dont le siège social est local. Ces établissements ont donc un lien particulier, quasi physique, avec le territoire. 31 établissements ont leur siège social dans Rennes Métropole et ils réunissent 13 200 étudiants, soit 60 % de l'ensemble des inscrits dans l'enseignement privé. Par opposition, les 55 autres établissements regroupent 8 800 étudiants. Au moins 24 de ces écoles (3 850 étudiants) font partie de groupes d'éducation nationaux qui se développent dans la plupart des places d'enseignement supérieur et dont les financeurs peuvent être internationaux. Ainsi, les établissements locaux assurent une grande part de l'enseignement privé dans Rennes Métropole.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DU SECTEUR PRIVÉ À RENNES MÉTROPOLE EN FONCTION DE LA LOCALISATION DU SIÈGE SOCIAL DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2023



Source : Audiar.

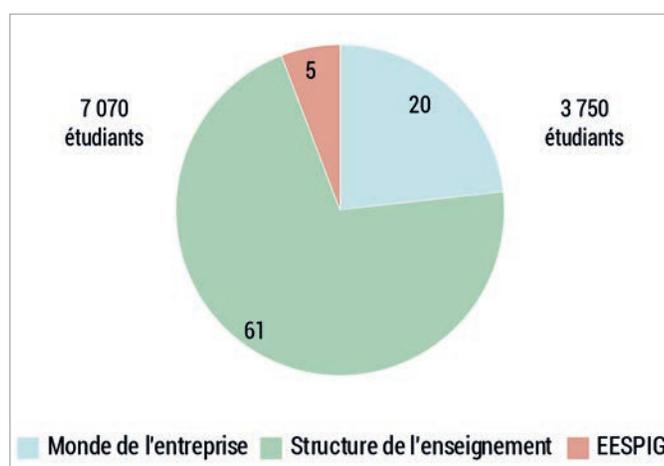


Photo : Adobe Stock

Plus généralement, les stratégies de localisation des établissements sont difficilement appréhendables par l'entrée statistique. Il apparaît toutefois que les établissements d'enseignement supérieur privé se développent d'abord à l'échelle nationale ou locale en recherchant les spécificités des territoires comme les services supérieurs des grandes métropoles (management, commerce, ingénierie...) et les secteurs économiques en croissance comme le numérique et la cybersécurité à Rennes, le végétal à Angers ou le quartier de la création sur l'île de Nantes.

Logiquement, cette réponse aux spécificités du territoire permet à ce dernier de soutenir le développement de filières de pointe et plus généralement de l'ensemble des filières économiques en croissance. En collaborant avec les entreprises, les écoles favorisent une meilleure adéquation de la demande entre formation et emploi permettant implicitement de renforcer réciproquement l'attractivité du territoire et du pôle d'enseignement.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS SELON LE TYPE DE FONDATEURS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ À RENNES MÉTROPOLE EN 2023



Source : AudiAr.

Les types de fondateurs apportent un éclairage sur le type d'acteur qui est investi dans la métropole. Toutefois, nous supposons que les professionnels du métier dont l'établissement est local, les organisations professionnelles, les CFA ou les lycées ont un ancrage pérenne sur le territoire.

Les types de fondateurs ont été classés en trois catégories :

- Le « monde de l'entreprise » regroupe les organisations professionnelles, les branches d'activité, les entreprises, les chambres consulaires et les professionnels du métier qui ont monté leur propre école.
- Les « structures de l'enseignement » supérieur privé dont le principal métier est l'organisation de la formation et qui s'appuient sur la pédagogie d'experts des domaines enseignés.
- Enfin, les « EESPIG » forment une catégorie distincte par leurs missions. Les nuances entre les trois catégo-

ries citées peuvent être subtiles puisque le plus souvent la création de ce type d'établissement s'adosse à l'examen d'un besoin et à l'assistance de professionnels dans les domaines de formation.

Les trois quarts des établissements sont des structures professionnelles de l'enseignement comme les lycées ou les écoles intégrées à des groupes dont l'organisation est nationale. 25 % sont issus du monde de l'entreprise, tels que les organisations professionnelles comme par exemple Rennes School of Business ou l'École Supérieure de la Banque (ESB). D'autres sont des écoles créées par des professionnels dont l'origine est souvent locale (80 % de cette sous-catégorie).

PROJECTION : ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

Les projections anticipent plus de 77 400 étudiants dans Rennes Métropole en 2030

En France, la génération née au tournant du millénaire a atteint le niveau du bac et a poursuivi ses études davantage que les générations précédentes. En témoigne, d'une part, le poids des bacheliers d'une classe d'âge qui est passé de 65 % en 2010 à 83 % en 2021 et d'autre part, des effectifs de plus en plus nombreux qui suivent des cursus généralement plus longs que leurs aînés. Depuis 10 ans, il en résulte une augmentation des effectifs étudiants tant au niveau national que localement.

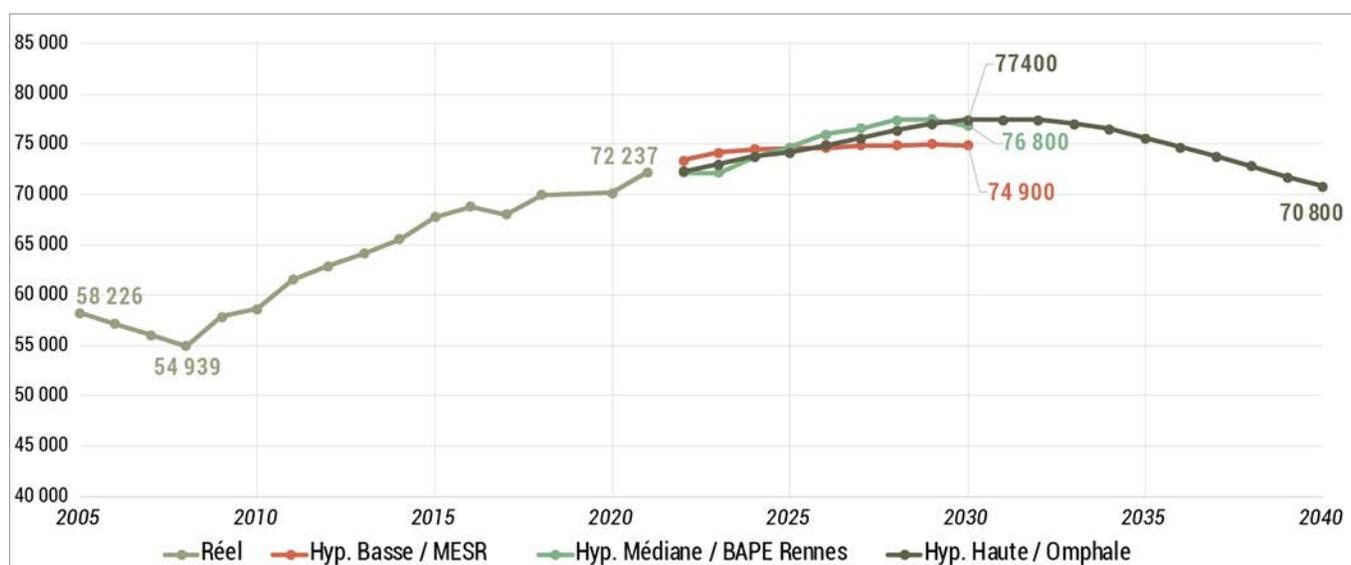
À présent, dans un contexte de ralentissement, voire de stagnation de l'arrivée de nombreux bacheliers en études supérieures chaque année, selon les prévisions du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR), le nombre d'étudiants devrait atteindre son niveau le plus haut dans les années à venir avant de diminuer légèrement. En cohérence avec ces perspectives et en se basant sur les projections de population Omphale de l'Insee, l'Audiar a projeté l'évolution de la population estudiantine selon différentes hypothèses³. Plusieurs paramètres sont encore inconnus, notamment les modes d'étudier (ex. poids du télé-enseignement), en admettant que l'attractivité de la place de l'ESR rennais demeure stable. Les effectifs devraient atteindre leur plus haut niveau en 2030 entre 74 900 et 77 400 étudiants sur la Métropole puis devraient diminuer pour arriver à un niveau inférieur à celui actuel en 2040. Ces projections posent la question du développement de l'offre privée et publique dans un monde où le nombre d'étudiants diminuerait.

³ Les effectifs étudiants du pôle ESR rennais en hausse jusqu'en 2030, Audiar, juillet 2023.

Point de méthode

Ces projections démographiques comprennent de nombreux paramètres considérés comme stables puisque leur future évolution est inconnue ou pas quantifiable. Dans ce modèle, Rennes et son pôle d'enseignement conservent une attractivité similaire, la manière d'enseigner et l'organisation territoriale demeurent identiques donc par exemple le potentiel développement du télé-enseignement n'est pas intégré. De plus, le nombre d'établissements, la part des étudiants (81 %) au sein des classes d'âge retenues et le poids des effectifs des étudiants internationaux demeurent constants.

EFFECTIFS DES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT ESR DE RENNES MÉTROPOLÉ : PÉRIODE 2010 À 2040



Sources : Insee / traitements Audiar.

Glossaire

BAPE : Bassin d'Animation de la Politique Éducative.

BTS : Brevet de technicien supérieur (Diplôme de niveau 5).

CFA : Centres de Formation d'Apprentis.

CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles.

CTI : Commission des Titres d'Ingénieur.

DCG : Diplôme de Comptabilité et de Gestion.

DE : Diplôme d'État.

EESPIG : Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général.

LMD : Licence, Master, Doctorat.

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Omphale : Outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves développé par l'Insee.

Qualiopi : Marque de certification qualité des prestataires de formation du ministère du travail.

RNCP : Registre National des Certifications Professionnelles.

RSB : Rennes School of Business.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience.

POUR EN SAVOIR +

Tableau de bord de l'ESR, 4^e édition, novembre 2022.

Les effectifs étudiants du pôle ESR rennais en hausse jusqu'en 2030, août 2023.

Les résidences étudiantes : une variété de formules et de prix, août 2023.

PHOTOGRAPHIES :

Adobe Stock